

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole


TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole
du 16 décembre 2024
M. Julien FORESTIER Responsable de service au sein du Pôle proximité et environnement,
M. David DRIEUX Directeur au sein du Pôle proximité et environnement et à M. Jean-Luc MAZEAU Directeur général adjoint des services et Responsable du Pôle proximité et environnement.
N° 26047
ARRÊTÉ
ARTICLE 1er Délégation est donnée, sous la responsabilité et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 322-9 du Code général des collectivités territoriales, à M. Julien FORESTIER, Responsable du service gestion technique et exploitation au sein de la Direction des Équipements communitaires, pour la signature des documents relatifs à
1. Tout acte de commande, y compris sous le régime FENCOE, et ordres de services de tous les marchés publics inférieurs à 7 500 € HT du service gestion technique et exploitation au sein de la Direction des Équipements communitaires.
ARTICLE 2 En l'absence de son cas d'empêchement, M. Julien FORESTIER, délégué est nommé par ordre de priorité dans les mêmes formes et conditions, à
- M. David DRIEUX
- M. Jean-Luc MAZEAU.
ARTICLE 3 Le présent arrêté prend effet à compter du 1^{er} janvier 2025 jusqu'à la fin de la durée de validité de l'arrêté communautaire.
ARTICLE 4 Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.
Fait à Limoges, ce 16 décembre 2024

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Julien FORESTIER Responsable de service au sein du Pôle proximité et environnement, à M. David DRIEUX, Directeur au sein du Pôle proximité et environnement et à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général

1 DOCUMENT - Publié le 17 Décembre 2024

 26047.pdf
(.pdf, 156,3 Ko)

 TÉLÉCHARGER

